

Réponses de Mme Valérie Fourneyron, candidate à la mairie de Rouen.

1- Seriez-vous prêt-e à soutenir une association LGBT ? (prêt de salle, soutien financier...)

Oui

Si oui, par quel(s) moyens ? Les associations jouent un rôle important dans l'animation de la vie de la cité, le développement du lien social et l'expression d'une citoyenneté active. A ce titre, les associations seront fortement soutenues, et notamment les associations LGBT, par la mise à disposition de locaux et l'octroi de subventions tant pour organiser des manifestations que pour accompagner leur fonctionnement quotidien

2 - Seriez-vous prêt-e à mettre à disposition les supports d'information de la commune (magazine municipal, site internet, mobilier urbain...), pour relayer les informations des événements ponctuels d'une association LGBT ?

Oui

Si oui, lesquels ? dans la dynamique évoquée ci dessus, le monde associatif sera valorisé dans tous les supports de communication de la ville. Une rubrique spéciale dans le magazine municipal et sur le site internet de la mairie sera dédiée à la vie associative, ses manifestations et rendez-vous pour informer tous les Rouennais. De même, des panneaux d'affichages associatifs, aujourd'hui trop rares, seront ajoutés sur tous les bâtiments publics.

3 - Seriez-vous prêt-e à mettre en place un temps d'information dédié à la réalité et au quotidien des homosexuels, auprès du personnel municipal ?

Oui Elue à la mairie de Rouen, je souhaite mettre en place une politique de sensibilisation du personnel municipal à l'ensemble des discriminations. Orientations sexuelle, origine, handicap, genre, je veillerai à assurer l'égalité de traitement de tous les administrés.

4 - Reconnaissez-vous la déportation homosexuelle ? Oui

Si oui, seriez-vous prêt-e à inclure dans le protocole officiel, la reconnaissance de celle-ci ? Oui

Depuis mon engagement en politique, j'ai toujours assisté, lors des cérémonies du souvenir des déportés, au discours en mémoire des victimes du triangle rose, alors même que cette déportation n'est pas reconnue par la municipalité actuelle. J'estime que le devoir de mémoire ne doit pas omettre une partie de l'histoire et jouer le jeu de l'intolérance qui a fait tant de victimes pendant cette terrible période..

5 - Certains maires célèbrent l'union des personnes pacées par une cérémonie civile. Seriez-vous prêt-e à faire de même ?

Oui J'ai toujours milité pour le PACS qui, s'il reste encore à améliorer, est une grande victoire de la gauche. A ce jour, il rencontre un grand succès auprès des couples homo et hétéro, et en tant que contrat d'union, doit être, à mon sens, célébré en mairie.

6 - Etes-vous d'accord avec le manifeste des maires pour l'enfance qui défend le « droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère » ?

S'appuyant sur le principe de précaution récemment inscrit à la constitution, ce manifeste énonce : « *Il ne nous paraît pas conforme à l'intérêt de l'enfant de permettre son inscription dans une filiation qui ne serait pas structurée sur l'altérité sexuelle des parents, et ce au risque de rendre sa généalogie incohérente et de l'exposer dangereusement à des difficultés d'identification et de structuration de sa personnalité.* »

Non

Pourquoi ? car les modèles familiaux ont évolué. La famille classique "papa-maman-enfants" coexiste désormais avec les familles recomposées, monoparentales et homoparentales. Le parent social n'est plus forcément le parent biologique. Face à cette réalité, les mentalités et le droit doivent évoluer.

Collectif « Comme Ça ! » -

Maison des Associations de Rouen - 11, avenue Pasteur / Boîte aux Lettres n° 55 – 76000 ROUEN
06.89.75.30.08 - <http://www.collectif-comme-ca.com> - ca@collectif-comme-ca.com